

DECISION N°2024-186/CP

OBJET :

CONTRAT D'UTILISATION D'UNE
PLATEFORME LOGICIEL PERMETTANT
AUX PARENTS USAGERS DU MULTI ACCUEIL
« LA CABANE DES PETITIS BOUTS » DE
RESERVER DES PLACES D'ACCUEIL

1. COMMANDE PUBLIQUE
2. MARCHES PUBLIC

Le Maire,

Vu les Articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le marché sans publicité ni mise en concurrence en vertu de l'article R.2122.6 du Code de la commande publique

Vu l'offre faite par la société Crèche A La Demande.

DECIDE

Article 1 : Un marché pour l'utilisation d'une plateforme informatique de réservation des places vacantes pour la petite enfance à destination du multi accueil « La Cabane des Petits Bouts » sera signé par mes soins avec la société Crèche A La Demande située au 33 allée Roland de Provins 59840 LOMPRET.

Article 2 : L'offre se décompose le devis. Le montant est de 900 € HT soit 1 080 € TTC par an.

Article 3 : Le marché prend effet à partir du 01/01/2025 pour une durée d'1 an. Il sera renouvelable 3 fois dans la limite de 4 ans, soit jusqu'au 31/12/2028 inclus.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

A DENAIN, le 01/10/2024

Le Pouvoir Adjudicateur,



ANNE-LISE DUFOUR-TONINI

Acte soumis à transmission
Affiché le
Certifié exécutoire